

Crédencial et adhésion

Crédencial

L'Association Bretonne des Amis de St Jacques de Compostelle délivre gratuitement à ses adhérents, qui en font la demande, la **Crédencial ou Carnet du Pèlerin**. Celle-ci est indispensable pour l'accès aux refuges en Espagne et est de plus en plus exigé dans les hébergements en France.

Vous pourrez obtenir ce document lors des permanences assurées régulièrement par les [délégations départementales](#).

Aucune "crédencial" ne sera délivrée par voie postale - sauf pour les adhérents non domiciliés en Bretagne historique. L'attribution de la "crédencial" est uniquement effectuée par les délégués départementaux lors, et éventuellement hors, des permanences.

En vous délivrant ce document officiel, notre Association :

- justifie de votre qualité de Pèlerin,
- vous recommande auprès des autorités civiles ou religieuses pour une aide éventuelle sur le "Chemin",
- mais décline toute responsabilité civile et pénale que pourrait engager votre conduite.

Nous considérons que la possession de ce document vous engage à respecter certaines règles en rapport avec l'Esprit du chemin :

- Respect des hébergements, du matériel et des installations mis à votre disposition,
- Participation aux frais d'hébergement même en l'absence de tarification,
- Respect du Chemin et de ce qui le constitue : signalisation, monuments, population, environnement...,
- Respect des autres pèlerins et de leurs motivations,
- Respect des priorités dans l'accès aux gîtes (sachant que le marcheur est privilégié).

Si vous constatez que ces règles ne sont pas toujours observées, montrez-vous tolérants. Les petits désagréments que vous devez quelquefois avoir à subir ne doivent pas ternir votre joie de vivre une expérience exceptionnelle.

Adhésion

L'association apporte son aide et ses conseils aux pèlerins en instance de départ vers Saint-Jacques de Compostelle.

Cette aide et ces conseils se concrétisent en particulier à l'occasion des permanences assurées régulièrement par les délégations départementales.

Notre site Internet complète cette information au travers du [guide pratique](#) qui vous offre un "mode d'emploi" concret pour préparer votre pèlerinage.

En tant qu'adhérent à l'association, vous recevrez en outre, chaque trimestre la revue de notre association "[Ar Jakes](#)".

En adhérant à l'Association bretonne des Amis de Saint Jacques de Compostelle, vous nous aidez à pérenniser notre action envers les pèlerins et à réaliser les [missions](#) que nous nous sommes fixés. Vous pouvez télécharger le [diptyque de présentation](#) de notre association.

Le [bulletin d'adhésion](#) est fourni au format "pdf modifiable". Il est donc recommandé de le compléter sur ordinateur, tablette ou smartphone et de l'imprimer. Pour cela, cocher les cases adéquates et cliquez dans les zones grisées pour y indiquer les informations demandées.

Vous pouvez bien entendu le remplir manuscritement au stylo et en lettres majuscules après l'avoir téléchargé et imprimé.

Il est plus particulièrement destiné aux nouveaux adhérents bretons (ou extérieurs à la région et étrangers) ne pouvant se rendre dans les permanences. Il peut aussi permettre aux adhérents de renouveler leur inscription annuelle.

Il sera :

- soit déposé à une des permanences de l'association,
- soit adressé à la [délégation départementale](#) de l'adhérent.